

VENDREDI 13 JUIN 2025 à PRUNIERS

Début de la réunion 19H30

Clubs représentés :

CTT. Déols, CP. Levroux, PPC. Issoudun, US. Argenton, TT. Brenne-Le Blanc, US.TT. La Châtre, ASPO. Châteauroux, ATT. Chabris, CP. Buzançais, CP. Vatan, LB. Berrichonne, ATT. Luant, C2T. Martizay, la Chatillonnaise TT, ASTT. Pruniers, Corpo 36, US. Saint Maur, US. Aigurande, ASS.TT. Ambrault, US. Le Poinçonnet, CTT. Reuilly, Théo-Ping Villedieu,

Clubs absents

CTT. Ceaulmont-les-Granges, Arthon Tennis de Table, CP. Saint Cyprien.

Soit 71 voix représentées.

Membres présents :

BECHARD Dominique, BIZIEUX Pascal, BLIGAND Daniel, CASY Michel, DA SILVA LOPES Benjamin, DEPOND Sébastien, ETIENNE Emmanuel, GOURDON Céline, GUENIN Alain, JAMBIER Marielle, LEBLOIS Lucas, MERITET Bernard, MESSAOUDI Mélanie, PISCOU Éric, TESTU Nicolas, VACHET Sylvie, THOMAS Aurélien.

Membres excusés :

NEVEU Thierry, VACHET Elodie.

Membre absent non excusé :

BEURROIS Pascal.

Personnalités présentes :

Mr CHATTON Laurent 4^{ème} adjoint de la mairie de Pruniers,
Mr TIRLOREAU Christophe conseiller municipal de la mairie de Pruniers,
Mr CASY Michel (représentant la Ligue centre Val de Loire)

Personnalités excusées :

Mme REIGNOUX Mai-Thé (veuve de Mr François REIGNOUX)
Mme GUY Marie Hélène Directrice de la DDSCP 36
Mr BARDIN Romain Directeur de la Ligue
Mr FLEURET Marc Président du Conseil départemental

1) Allocution de la Présidente :

Je commence cette Assemblée Générale en remerciant le club de PRUNIERS qui nous reçoit ce soir dans leur nouvelle salle, ainsi que Messieurs CHATTON et TIRLOREAU, représentants la Mairie de Pruniers.

Avant de commencer cette Assemblée Générale, nous allons avoir une pensée pour les pongistes qui nous ont quittés au cours de la saison, je vous les cite :

Mr JARRY Dominique (C2T Martizay)

Mr BERTRAND André (Levroux)

Mr TAMI Ben Ali (Issoudun)

Mr PASQUIER Alain (Issoudun)

Mr LE NOC André (Le Blanc)

Mr PASSARD Yvon (ASPO)

2) Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 14 juin 2024 à Issoudun :

Le PV de l'Assemblée Générale du 14 juin 2024 à Issoudun est adopté à la majorité.

3) Commission Arbitrage : Pascal BIZIEUX

Bonsoir à toutes et tous d'être présent ce soir.

Je tiens à remercier l'ensemble des juges arbitres qui ont officié cette saison, tous les matchs ont été jugé - arbitré avec l'utilisation de Girpe V1.

Le comité a organisé une soirée Girpe, fin septembre, celle-ci sera renouvelé cette année pour Girpe V1 et V2.

Cette année sous ma responsabilité, a été formé 7 Arbitres dont 7 réussites

4 Juge Arbitre 1 dont 3 réussites

Sous celle de la ligue, il y a eu 3 personnes pour le JA2 (en vision – 2h chaque lundi) dont 2 réussites (le 3eme validera sa pratique, en prochaine phase)

En espérant avoir d'autres volontaire en AR, JA1 et surtout en JA2 car dû au fait de l'augmentation du nombre de licenciés, cela va impliquer plus de salle, donc plus de Juge arbitre niveau 2 ou 3.

Un dernier mot sur les comportements des accompagnants des joueurs, qui devient difficile pour les JA.

Ils se font mal traiter ou menacer. Si les responsables de club (Présidents, Entraîneurs, etc....) pouvaient faire une petite formation sur le savoir vivre en club et le rôle des cartons.

Sinon on procédera au droit de retrait, fin de la compétition sur le champ et le responsable des faits expliquera à toutes la salle la raison de la fin de la compétition (S'il en a le courage).

4) Challenge J. Jamet : Céline GOURDON

Cette année il y a eu seulement 2 journées par manque de clubs pour recevoir le challenge.

La première rencontre s'est déroulée à Argenton le dimanche 8 décembre. 13 équipes étaient présentes à cette belle journée entre féminines.

La deuxième journée, 12 équipes ont été accueillies par le club PPC Issoudun le samedi 8 février. Un menu avait été proposé à chaque joueuse pour 12 euros pour celles qui le souhaitent afin d'être chouchoutées un maximum.

Au total sur les deux journées, il y a eu 16 équipes différentes.

Loisir, plaisir et convivialité sont les mots qui définissent les deux journées de Challenge.

Il a été noté que l'année prochaine suivant les inscriptions, deux divisions pourraient être proposées, ce point sera rajouté dans le règlement.

Je remercie les deux clubs pour leur accueil des deux magnifiques journées.

Je souhaite remercier toutes les participantes. J'espère les revoir l'année prochaine et j'invite les autres féminines à nous rejoindre.

Merci également à Sébastien d'avoir été présent et patient pendant les deux journées en tant que juge arbitre.

Un grand merci à Marielle et Mélanie qui m'ont aidé et soutenu tout au long de l'année.

Afin de proposer 3 journées l'année prochaine nous cherchons dès maintenant des clubs avec 8 tables pouvant nous accueillir. Comme les autres compétitions une buvette peut être proposée avec ou sans formule repas.



5) Challenge Robert Marest : Dominique BECHARD

Cette année, c'est le club d'Argenton qui reçoit pour la 2^{ème} année le trophée.

Toutes nos félicitations.

Cf. Annexe pour les résultats complets.

6) Commission Sportive : Michel CASY

Championnat par équipes :

75 équipes en 1^{ère} phase

79 équipes en 2^{ème} phase

Si on compare à la saison dernière, cela fait +6 équipes en 1^{ère} phase et +7 équipes en 2^{ème} phase.

C'est très bien mais les clubs n'ont-ils pas vu un peu grand car beaucoup de rencontres ont été perdues soit par pénalité, soit par forfait, ce qui signifie pour moi un manque d'effectif.

5 rencontres perdues par pénalité et 1 forfait en 1ère phase, 4 rencontres perdues par pénalité et 4 forfaits en 2ème phase, c'est bien trop.

La remontée des résultats par GIRPE est toujours aussi bonne, 98% en 1ère phase et 99% en 2ème.

La saison prochaine il faudrait se servir de GIRPE 2, aux dernières nouvelles cela ne fonctionne pas très bien.

GIRPE 1 sera toujours en service mais il n'y aura plus de mise à jour.

Nous avons 2 descentes de régionale et il n'y a qu'une seule montée (DEOLS a refusé la montée) cela signifie qu'il y aura 3 descentes par poule.

Je vous rappelle 2 points du règlement :

- une équipe désignée pour descendre dans une division inférieure ne peut être remplacée par une équipe de la même association désignée pour monter. C'est le cas de LA CHATRE 3 qui ne peut pas monter en D2 car l'équipe 2 redescend et pareil pour LA BERRICHONE 13 qui ne peut pas monter en D5 car LA BERRICHONNE 12 redescend.

- une association ne peut pas avoir 3 équipes dans une même poule.

Le PPC ISSOUDUN a son équipe 2 qui redescend de PR en D1, son équipe 3 se maintient en D1, de ce fait l'équipe 4 ne peut pas monter en D1 car le PPCI a déjà 2 équipes dans cette poule

Individuels :

195 joueurs inscrits : 107 séniors et 88 jeunes.

Nous sommes à +42 par rapport à la saison passée.

C'est très bien mais cela n'est pas sans nous poser des problèmes, problèmes de salle, problèmes de juge-arbitres.

Il faut voir maintenant si l'effet JO associé à l'effet LEBRUN va continuer, si c'est le cas cela va être de plus en plus difficile de trouver des salles adaptées aux nombres de participants.

Toujours autant de forfaits au dernier tour.

Les finales départementales ont encore été un succès cette année.

Pour finir, je vous parlerais des modifications du règlement FFTT pour la saison prochaine :

Mutations : le nombre de muté(e)s pour une équipe n'est plus limité.

Certificat médical :

Pour les mineurs : L'attestation de santé reste nécessaire sauf si un élément du questionnaire de santé demande l'avis du médecin

Pour les majeurs de moins de 40 ans : L'attestation du questionnaire de santé suffit et seul un oui à une des questions impose de fournir un certificat médical

Pour les vétérans : Les vétérans bénéficieront d'un certificat médical valable jusqu'à 5 ans, sauf en cas de changement de catégorie. La FFTT encourage aussi à réaliser des tests cardio pour reprendre ou démarrer la compétition en toute confiance.

Maintenant il sera marqué sur vos licences : "en règle avec la certification médicale" ou "sans pratique sportive"

Bonnes vacances à tous.

7) Commission Corpo : Bernard MERITET

Statistiques du championnat :

- Nombre d'équipes : 14 réparties sur 11 clubs
- 1 club est à la fois Corps et FFTT (Aspo avec 2 équipes), tandis que les autres clubs jouent sous l'appellation Corps 36
- Les joueurs qui jouent en corps ont une licence corps avec 2 appartenances : dans un club FFTT et sous l'appellation Corps 36 (ou ASPO) pour les Cheminots)
- Un club avait 3 équipes et un autre 2 équipes. C'est très bien.

Le championnat :

- En Corps, l'essentiel est de jouer. Bon état d'esprit lors des rencontres (et même après les matchs) !
- la souplesse dans l'organisation des rencontres (date, heure) est souvent très commode, mais attention, ce n'est pas si facile que ça à gérer
- le championnat s'est organisé avec 4 équipes en D1, 4 équipes en D2 et 6 équipes en D3, formule satisfaisante à mon goût.

Résultats du championnat :

- Ce championnat a été organisé sous la forme de matchs aller-retour. Seules 2 rencontres n'ont pas eu lieu à ce jour. C'est beaucoup mieux que l'an dernier. Certaines équipes ont peiné à s'aligner du fait du manque de joueurs dans leur effectif.
- Les résultats :
 - En D1, 1er : Safran - Seat (1), 2e : Les Paysans, 3e : Éducation nationale Châteauroux
 - En D2, 1er : Les Pompiers Indre, 2e : Conseil Départemental, 3e : Safran - Seat (2)
 - En D3, 1er : Éducation nationale Argenton, 2e : Entreprise Rudy Bruyas, 3e : Les Cheminots (2)
- Bravo à toutes les équipes et à tous les joueurs qui ont participé.

Les indiv' départementaux Corps (à Issoudun, le 7 décembre 2024) :

33 participants : 2 dames et 31 messieurs.

Un seul club n'a pas participé à cette journée. Par contre un autre club a fait participer l'ensemble de son effectif. Il est vrai qu'il est parmi ceux qui ont le plus petit effectif. Mais comment ces joueurs font-ils pour jouer tous les matchs, eux ?

Pour voir les noms des médaillés, se référer au livret du Comité.

Les indiv' régionaux Corps (à Pithiviers, le 22 mars 2025) :

Nous avons présenté 17 qualifiés et obtenu 8 podiums dont 2 titres. Bravo à tous les médaillés (Amandine -titrée en 1000-1299, Eric -titré en moins de 999, Christian, Nicolas, Jean-Charles, Titouan, Magali et Laurent.

Les indiv' France Corps (à St Pierre -la-Cour (53), les 24 et 25 mai 2025) :

C'était loin. Merci à Amandine, Magali, Titouan et Alain qui ont fait le voyage.

Les titres par équipes Corps (à Bourges, le 31 mai 2025) :

L'Indre a participé seulement en D3. Félicitations aux joueurs de l'Éducation Nationale Argenton qui ont participé. En D3, il y avait 4 équipes. Dommage que dans la ligue, en D1 et en D2, plusieurs départements n'en aient pas fait autant !

Après cette compétition, le club Safran-Seat a terminé 2e de la ligue au classement des équipes Corps.

En conclusion :

Cette année, dans chacune des 3 divisions, le niveau était bien homogène, et c'est une satisfaction.

Problème : la participation aux titres par équipe. Cette année, ce n'était pas trop loin et une seule équipe a participé.

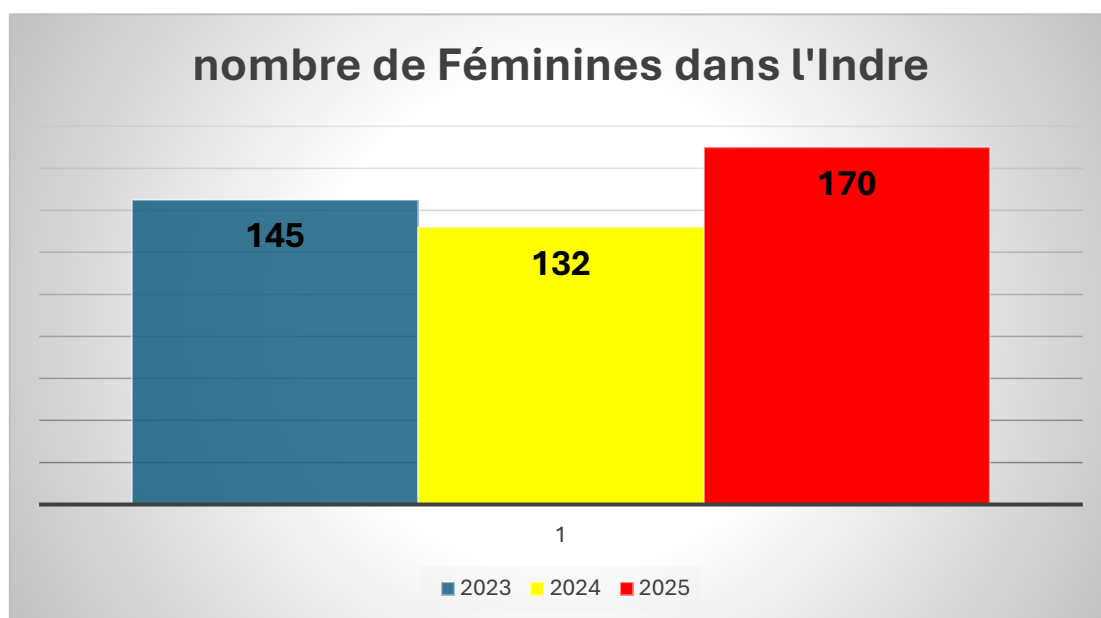
Autre souci majeur : laisser de la liberté pour fixer les dates et heures de rencontre, mais aussi s'astreindre à finir dans les délais.

Cette année, c'était beaucoup mieux. Engager une équipe est très simple, mais il faut que les capitaines se montrent responsables et pensent que l'équipe devra jouer ses matchs dans les temps. Pensez donc avoir un effectif suffisant et communiquez entre vous pour fixer des dates qui conviennent à tout le monde.

Alors bonnes vacances à toutes et tous et vivent les Corps

8) Commission féminine : Céline GOURDON

Pour commencer un point statistique depuis 3 ans



Nous pouvons constater **l'effet des JO avec une augmentation de 29% pour notre département**.il s'agit d'une belle augmentation car elle est de **25% au niveau de la fédération**.

Il faut continuer à inciter les féminines à venir pratiquer le ping en club.

La journée féminine l'année dernière a eu lieu le **15 juin à Issoudun**.

24 Féminines du Cher et de l'Indre ont participé à cette journée 100 % ping et féminine.

Le matin, échauffement et entraînement par Clémence Lemartinel intervenante de l'ADESLI. Puis un repas était offert par la ligue et le comité.

L'après-midi des binômes ont été constitués entre toutes les joueuses pour un tournoi sous le signe du loisir et le plaisir de jouer.

Afin de profiter un maximum de la journée, une esthéticienne Aline Péat était présente pour faire des soins aux joueuses qui le souhaitaient. Merci beaucoup Aline pour ta présence lors de cette journée.

C'était une journée de convivialité où toutes les joueuses ont pu profiter pleinement.

Cette année la journée féminine est proposée par le cher **le samedi 21 juin à Bourges de 10h à 17h**. Il s'agit d'une journée découverte avec 3 sports, tennis de table, Badminton et Canoë, n'hésitez pas à communiquer cette information aux féminines dans vos clubs.

Merci à toutes et tous

9) Commission Coupe de l'Indre : Nicolas TESTU

Pour cette saison l'objectif était d'atteindre si possible au moins 100 équipes. C'est chose faite puisque cette année 2024/2025 c'est l'année des records ; 118 équipes ; et je pense que notre chère François serait très fier de vous. Et quand je dis Vous, ce sont les Présidents, Entraîneurs, dirigeants de club ainsi que les joueurs, ou vous avez su vous mobiliser en masse pour cette Coupe qui vous tient à cœur.

L'année des records ; en nombre d'engagements

118 équipes contres 112 (année du covid)

record du tableau 5/6 43 équipes contres 35 l'année passée + 8 équipes

record du tableau 7/8 31 équipes contres 26 l'année passée + 5 équipes

record du tableau 9/10 22 équipes contres 12 l'année passée + 10 équipes

en 11/12 12 équipes contres 13 l'année passée - 1 équipe

en 13/15 6 équipes contres 5 l'année passée + 1 équipe

en Elites 4 équipes comme l'année passée.

C'est pour nous le Comité, un franc succès et il sera difficile de faire mieux mais tout est possible.

Seulement 2 Clubs n'ont pas inscrit d'équipes, Chatillon et Reuilly.

Certaines rencontres n'ont pu se jouer, la plupart pour des blessures d'un des 2 joueurs qui n'a pu être remplacer.

Comme l'an passé 14 Féminines engagées réparties en 2 équipes Filles et 10 équipes Mixtes.

Mentions spéciales pour 5 Clubs

La Berrichonne 14 équipes

Argenton 13 équipes

Issoudun 12 équipes

Ainsi que ST Maur 7 équipes et Pruniers 6 équipes qui ont inscrits la moitié de leurs effectifs au moment des inscriptions.

Cette année et les prochaines à venir j'ai souhaité lors de notre assemblée général, récompenser La ou Les féminines ayant été le plus loin dans la compétition.

Cette année la lauréate qui a été battue en demi- finale dans le tableau 5/6 est une Féminine licencié au club de LUANT est Mademoiselle EMMA BIZIEUX.

Détail des équipes engagées par coupe :

Coupe 5 et 6 hommes = 43 équipes engagées. +8

Coupe 7 et 8 hommes = 31 équipes engagées. +5

Coupe 9 et 10 hommes = 22 équipes engagées. +10

Coupe 11 et 12 hommes = 12 équipes engagées. -1

Coupe 13 et 15 hommes = 6 équipes engagées. +1

Coupe ELITE hommes = 4 équipes engagées.

Cette année, c'est le club du PPC ISSOUDUN qui était chargé de l'organisation de ces finales.

Elles se sont déroulées dans un très bon esprit sportif.

Un grand bravo à ISSOUDUN, à Yannick Hirbet et son équipe de bénévoles pour cette parfaite organisation.

Je remercie Dominique Béchard pour son suivi des résultats ainsi qu'Aurélien Thomas, Thierry Neveu et le Comité pour son aide à l'organisation des finales.

6 clubs différents participaient à ces finales, La Berrichonne 6 équipes, Déols 2 équipes, Issoudun, Vatan, Ambrault et Pruniers avec 1 équipe.

Les lauréats pour ces coupes 2024/2025 sont :

Coupe 5 et 6 = CP VATANAIS : Hugo Rivière et Romaric Kasteller

Coupe 7 et 8 = LA BERRICHONNE : Théo Cordani Masset et Tanguy Bertheloot

Coupe 9 et 10 = ASSTT AMBRAULT : Baptiste et Nicolas Piot

Coupe 11 et 12 = LA BERRICHONNE : Fabien Lhortolary et Fabien Angibault

Coupe 13 à 15 = LA BERRICHONNE : Nathan Lhortolary et Titouan Barroca

Coupe ELITE = LA BERRICHONNE : Alexis Demanet et Stéphane Demanet

Le challenge des coupes de l'Indre,

Épreuve récompensant le club ayant réalisé le meilleur ratio engagements d'équipes et résultats à chaque tour de la compétition, a donné lieu à un résultat sans appel mais avec une belle remontada de La Berrichonne qui se replace 2ème. Le vainqueur du Challenge est revient au club d'ARGENTON et son président Patrick Imbert.

ARGENTON 58 pts

LA BERRICHONNE 49 pts

PRUNIER 48 pts

ST MAUR 48 PTS

Félicitations aux clubs d'ARGENTON.

Bonnes vacances à toutes et tous. A l'année prochaine

Nicolas Testu

10) Commission Saisie Informatique : Dominique BECHARD

Comme les saisons précédentes, je vous informe que vous avez jusqu'au 30 juin (20 heures), dernier délai, pour vous manifester si vous avez un litige concernant votre classement. Vous devez contacter soit le Comité de l'Indre, soit la Ligue ou la Fédé.

Pour les compétitions individuelles, vous pouvez engager vos licenciés (es) grâce à SPID mon club. La Ligue demande de plus en plus de vous inscrire via internet pour les différentes compétitions.

Soyez vigilants concernant les mails que vous recevez de la Ligue.

Bonnes vacances à tous et toutes

11) Commission Coupe Mixte : Mélanie MESSAOUDI

La Coupe Mixte Nouveauté de cette saison, la suppression du tableau 4 (+ de 2400 points).

Faute de participants sur les éditions précédentes ce tableau a été annulé au niveau régional et départemental.

La Coupe Mixte Départementale a eu lieu le dimanche 2 mars à Châteauroux.

17 équipes ont participé soit 6 de plus que l'année dernière, 9 clubs étaient représentés.

Il y a eu 2 équipes avec des joueurs de clubs différents, c'est peu mais c'est bien que l'info passe.

7 équipes dans le tableau 1 - de 1 600 cumulés 1 de plus que la saison dernière

6 équipes dans le tableau 2 - de 2 000 cumulés 1 de plus que la saison dernière

4 équipes dans le tableau 3 - de 2 400 cumulés contre 0 la saison dernière

Tous les résultats sont en annexe et consultables sur le site du Comité.

La journée a été très bien organisée par le club de La Berrichonne et par les JA.

L'ambiance était très bonne comme chaque année et j'invite toutes les joueuses qui veulent participer à trouver un partenaire motivé.

Objectif : plus de 20 équipes l'année prochaine.

Cette année, j'aimerais aussi vous parler du tour régional car il a également été organisé par le club de La Berrichonne, le 1er juin dernier, et que les Indriens y étaient largement représentés.

Les départements les plus éloignés ont délaissé la compétition.

1 seule équipe pour les départements du Loir et Cher (41) et de l'Eure et Loir (28) et 2 pour le Loiret (45).

Viennent ensuite le Cher (18) avec 5 équipes, l'Indre et Loire (37) 6 équipes et 9 équipes pour l'Indre.

24 équipes étaient donc en compétition réparties sur les 3 tableaux.

- 13 dans le tableau 1 (- de 1600 pts)

- 6 dans le tableau 2 (- de 2000 pts)

- 5 dans le tableau 3 (- de 2400 pts)

Malgré notre supériorité numérique, seules 2 équipes ont accroché un podium.

Emma et Antonin du TT Brenne Le Blanc et Noa et Faustine de La Berrichonne respectivement 2ème et 3ème du tableau 3 (moins de 2 400 points). Bravo à eux.

A l'année prochaine !

Mélanie MESSAOUDI

12) Commission Handisport : Nicolas TESTU

Pour cette saison 2024-2025, nos 4 Indriens ont très peu participé à l'ensemble des compétitions. Samuel et Dorian n'ont participé qu'à 1 ou 2 tours, tandis qu'Aditya à jouer toutes les compétitions proposées par la FFH.

La nouvelle formule comprenait 5 tours de Critérium au lieu de 4 avec la possibilité de s'inscrire ou non lui semble notamment sur les tours Open puisque les Tours Masters sont privilégiés pour les joueurs de l'équipe de France et les joueurs de gros niveaux.

La nouveauté passe aussi avec un Ranking Nationale pour la qualification aux Francs Elites ou seulement 8 joueurs sont qualifiés, ce qui est trop peu et n'incite pas les joueurs à participer aux Tour Open et Masters.

Résultat des Tour OPEN

1 er tour à St Avertin en Indre et Loire

Aditya termine 7ème et Dorian 11ème sur 24 engagés.

2ème tour à Beynat en Corrèze

Aditya termine 7ème sur 12 engagés.

3ème tour au Creusot en Saône et Loire

Aditya signe son 1er podium de l'année en terminant 3ème sur 11 engagés.

4ème tour à Limoges en Haute Vienne

Nos 3 Indriens étaient présent

Aditya termine 13ème et Dorian termine 21ème sur 24 engagées.

Samuel termine 11ème sur 27 engagés.

5ème tour à Angers dans le Maine et Loire

Aditya termine 12ème sur 23 engagés.

Ce qui fait que pour définir un classement national en ayant fait 1 ou 2 tours reste compliqué. Par contre pour Aditya qui continue sa progression ; il est passé de la 94ème place avant le 1er tour à la 40ème place après les 5 tours. Malheureusement pour lui il ne lui manque que 60 points pour rentrer dans les 8 meilleurs. Il se classe 10ème dans sa catégorie d'handicap ; très belle performance à lui. Aucun joueur de l'Indre ne sera qualifié au France Elite cette année.

Manifestation DEOLS HANDISPORT

En Décembre, le CTT DEOLS Handisport a participé au Paralympiad de Noël organisé par le Comité Handisport du Département sur le site des 4 Eléments à Châteauroux. C'est une découverte de certains sports praticable pour les personnes en situation d'handicap ; Tennis de Table, Badminton, Cécifoot, Boccia, Basket et Golf.

En Février et en Avril, 2 manifestations de l'Equipe de France Fauteuils se sont déroulées au CTT DEOLS, dirigé par le coach de l'Equipe de France Elodie Vachet ; 1 stage de préparation aux Championnats de Frances Elites pour les jeunes et 1 stage de préparation aux open Internationaux pour les athlètes confirmés.

Le 26 et 27 Avril s'est déroulé les Championnats de Frances Sourds et Multi Catégorie à Déols. Le club qui a l'habitude de ce genre de manifestation ; et avec l'aide des bénévoles Déolois a su organiser parfaitement la compétition et l'accueil de l'ensemble des joueurs. Une parfaite réussite. Bravo au CTT DEOLS.

2 joueurs Déolois étaient en lice.

Samuel a signé une 8ème place en simple sur 10 engagés.

Aditya terminant à la 5ème place en simple sur 9 engagés.

Championnat de France Jeunes et Vétérans

Le 24 et 25 Mai à St Quentin dans l' AISNE, Aditya et Nicolas étaient inscrits en simple et doubles, Aditya engagé avec Axel Belaud de Pouzauges s'incline dès le 1er tour de double. Dans le tableau simple Aditya engagé en Jeunes -23 ans debout classe 6/8 dans un tableau relevé terminera 6ème sur 12 engagés.

Nicolas engagé en double avec Christophe Soulat s'incline en demi - finale, pour s'imposer ensuite et gagné une médaille de Bronze.

Dans le tableau simple, comme l'année dernière Nicolas ira chercher une nouvelle médaille d'Argent en simple.

Et enfin les Championnats de France par Equipes prévu à CESSON en Bretagne le 21 et 22 Juin prochain ou sont inscrits en Debout une équipe composée d'Aditya, et d'Axel Belaud de Pouzauges. Bonnes compétitions à eux.

Voilà, j'en ai terminé pour cette année sportive qui fût une année compliquée pour la plupart des joueurs. On tachera si possible de faire mieux l'année prochaine.

Bonnes vacances à toutes et tous

Nicolas Testu

13) Commission Vétérans : Alain GUENIN

Comme toutes les années, les vétérans se retrouvent lors de 2 compétitions.

La 1 ère : le championnat individuel.

Cette saison les individuels départementaux ont été organisés par le club de Vatan, le 9 novembre.

Les tableaux facultatifs du matin ont réuni 34 inscrits et le tableau qualificatif de l'après-midi : 53

(C'est un nombre stable par rapport aux années précédentes).

La journée a été très agréable et très bien organisée.

Les régionaux se sont déroulés à la Fontaine la Guyon (Eure et loir) le 1er mars. 5 joueurs ont fait le déplacement. Aucun n'a été qualifié aux « France » parmi nos 5 vétérans de cette journée.

Les « France » qui se sont déroulés à Gien, comptaient quand même une Castelroussine, Martine Cazy, qualifiée directement (mais la marche était haute).

La coupe Nationale vétéran.

L'échelon Départemental a été organisé par le club de Villedieu le 11 janvier.

Seulement 10 équipes ont participé, (on peut les féliciter) :

- 5 dans le tableau A (- de 50)

- 2 dans le B (- de 60)

- 3 dans le C (+ de 60)

On note une légère baisse des participants, ce qui est dommage, car la journée était pourtant très sympa et parfaitement organisée.

Les régionaux ont eu lieu à Fondettes (37), le 23 mars.

5 équipes ont fait le déplacement, même si aucune médaille n'est venue les récompenser, ils ont représenté dignement notre comité.

En conclusion, toutes les compétitions se sont déroulées dans la bonne humeur, c'est une année sans problème.

Je remercie tous les Clubs qui nous ont reçus.

Je proposerais une idée pour l'avenir : organiser comme le font certains départements, une compétition vétérans sur le style Corpo (3 joueurs, les rencontres se déroulent en semaine).

A voir, si certains sont intéressés ...

Merci et bonne soirée

14) Commission C.D.J.T. : Lucas LEBLOIS

· Point sur les compétitions jeunes

Les résultats de toutes les épreuves jeunes seront dans les livrets remis aux clubs en début d'AG.

· Record de participants au challenge première licence, 109 jeunes présents pour 15 clubs différents. Une augmentation de 33 joueurs par rapport à la saison passée. C'est aussi pour cette raison que nous avons utilisé deux salles, Déols et St Maur. Pour le challenge jeunes à Châteauroux, belle fréquentation également avec 74 joueurs et 13 clubs différents, une augmentation de 5 inscrits par rapport à la saison passée.

· Aux Interclubs à Levroux, une compétition par équipe de 3 joueurs, nous avons eu 29 équipes inscrites, plus 10 équipes par rapport à l'année dernière. Pour la première fois la compétition était ouverte aux poussins, des ententes étaient possibles pour permettre aux jeunes isolés de participer. Impossible pour les ententes par contre de se qualifier pour le niveau régional. La version régionale se déroulera le 22 juin prochain à Joué les Tours. Argenton présentera une équipe de poussins en régional, tout comme Déols dans la même catégorie. La Berrichonne Châteauroux aura 4 équipes en région en benjamins, minimes, cadets et juniors.

· L'open moins de 10 ans à Issoudun 50 jeunes présents soit une augmentation de 20 jeunes par rapport à l'année dernière et 7 clubs. Au programme des ateliers, l'objectif est de proposer autre chose que du comptage de points et détecter les futurs talents.

· L'open du Berry a rencontré encore une fois un vif succès puisque nous avons 66 participants pour l'Indre. Avec le Cher c'est une compétition qui a regroupé plus de 110 jeunes. A noter que l'Indre remporte pour la 2ème année le trophée mis en jeu face au Cher.

· Au critérium fédéral sur les 195 joueurs au total, 81 étaient des moins de 19 ans soit 41% des participants.

· Les Finales Départementales jeunes ont vu près de 80 joueurs de moins de 19 ans garçons et filles participer. Des titres disputés en simples et en doubles et une belle ambiance pour cette épreuve de prestige du département.

· Et enfin, les finales régionales qui ont eu lieu à Tours, comptaient 4 jeunes de l'Indre : bravo à Léo P (TTBLB) en benjamins, Nathan S (LBC) en minimes, Nathan L et Titouan B (LBC) en juniors.

· Point sur les licences jeunes

· 1138 licenciés au total, les jeunes représentent 41% de nos licenciés (472 moins de 19 ans), les filles sont malheureusement en nombre très faible. Elles représentent que 11% des moins de 19 ans.

· Point sur les nouveautés de cette saison

· La CDJT a voulu relancer les stages avec hébergement, un regroupement a été organisé en Avril à Châteauroux pendant trois jours pour les meilleurs jeunes de benjamins à cadets. A noter la présence de

nombreux cadres et relanceurs. Un stage apprécié par les jeunes qui sera reconduit vraisemblablement l'année prochaine sur la même période.

· La CDJT a également mis en place 7 regroupements pour les moins de 11 ans le mercredi matin de 10h00 à 12h00 encadrés par les éducateurs professionnels des clubs et le CTD. Ces entraînements ouverts à tous se sont déplacés dans les clubs, de Châteauroux à Déols en passant par Argenton, Issoudun, Buzançais et le Blanc. A noter la présence régulière du responsable détection au niveau régional, Maxime MYKOLOW. Entre 10 et 24 jeunes présents pour un travail technique, un travail au panier et un objectif de réunir nos espoirs pour aussi faire connaissance et progresser ensemble. Une opération qui sera renouvelée et peut être même étendue à 10 dates pour couvrir toute la saison de septembre à juin.

15) Commission Matériel : Sébastien DEPOND

Bonsoir à tous

Comme prévu, on a fait l'inventaire et listé tout le matériel détenu au comité avec Sylvie et Aurélien, je suis actuellement dans la création d'un fichier informatique pour répertorier tout le matériel par catégorie et famille.

Tous les achats récents, comme le barnum, les chariots, je les intègre à la liste et je crée un QR code au fur et à mesure. Plus qu'à placer ses QR code déçu.

Cette année, le comité a décidé de remplacer le matériel informatique du bureau vieillissant. Avec Windows 11, la question c'est posée entre faire évoluer les unités ou le remplacement.

Donc deux unités centrales ont été commandés chez Boulanger et un pc portable pour le conseiller technique, M. Thomas Aurélien qui utilise le portable de sa compagne.

Me reste encore des actions à suivre et à finaliser

Je vous remercie et vous souhaite de bonnes vacances

16) Rapport de l'animateur technique départemental : Aurélien THOMAS

Bonsoir à tous,

Ouah quelle saison !

Record de licenciés, record de participation sur la plupart de nos épreuves, record du nombre d'équipes engagées en championnat, en coupe de l'Indre et j'en passe. C'est une véritable saison historique pour le Comité de l'Indre de Tennis de Table que la saison 2024 / 2025.

Un effet « JO », un effet « LEBRUN » bien entendu mais j'aime aussi penser que toutes nos actions départementales, des manifestations découvertes en passant par la qualité de nos épreuves ont contribué au développement de notre discipline.

Un grand bravo aux clubs, aux bénévoles, et aux professionnels qui ont été au centre de l'explosion de nos adhérents et de la bonne santé de notre sport.

Mais 1138 pongistes dont 700 compétiteurs à gérer c'est compliqué !

Les salles apparaissent plus petites, on manque de tables, il faut multiplier les lieux pour pouvoir accueillir tout le monde, trouver plus de juges arbitres, un niveau général qui augmente et des mécontents car plus de descentes en championnat ou au critérium par exemple. Une complexification administrative pour vous les

dirigeants quand il faut gérer la prise de licence, les inscriptions en compétition mais aussi pour nous quand les engagements ne sont pas faits correctement et bien d'autres petits problèmes.

Alors oui une augmentation c'est sympa, mais il faut se préparer, s'organiser et s'imposer encore plus de rigueur. Garder nos licenciés, éviter le turn-over pour peut-être atteindre les 1200 joueurs sera l'objectif de la saison prochaine. A nous, à vous d'organiser vos structures, de sensibiliser vos adhérents, d'identifier les problèmes, d'anticiper les inscriptions, de former les jeunes et bénévoles dans l'arbitrage, dans le juge arbitrage et dans la filière de l'entraînement.

Ça tombe bien, des formations sont proposées dans l'Indre, l'initiateur de club se déroulera à Issoudun les 28 et 29 Juin prochain. Pascal BIZIEUX comme chaque année vous proposera de vous perfectionner dans l'arbitrage à la rentrée et notre site internet vous informe régulièrement de toute activité pongiste.

C'est ensemble avec bienveillance que nous arriverons à progresser et développer le Tennis de Table dans le département. Bien entendu le Comité est là pour vous aider et guider. Nous sommes là pour proposer des actions, comme cette année les interventions scolaires chaque jeudi matin de septembre à juillet, le Festi'beach sur la plaine des sports et les 800 élèves initiés, le Tour de l'Indre des sports et les actions menées par la CDJT (stage avec hébergement et regroupements détection).

Alors vite après un peu de vacances quand même vivement la saison prochaine !

Bonnes vacances à tous et bonne AG.

Aurélien THOMAS

CTD INDRE

17) Rapport Financier : Daniel BLIGAND

Distribution des documents complémentaires trésorerie, CR et BP.

Remerciements

- Dominique pour son anticipation de la trésorerie de juin juillet et août ce qui a permis au CITT36 de ne pas être négatif en banque (voir tableau de trésorerie)
- Tous les responsables des différentes commissions pour la remonté des infos comptables. Éric pour la facturation générale, Aurélien pour les prestations de service (entraînements les frais de déplacements), Michel et Pascal pour l'arbitrage, Michel et Bernard pour les corpos
- Sylvie pour la validation et la ventilation des factures fournisseurs et prestataires.

Résultat des comptes de cette saison la balance ou le CR

Cette saison, il y a un bénéfice inférieur à la saison précédente, mais positif. Il est de 1 139,34 €.

Les recettes : 54 264,49 €

- La facture générale évolue notamment en raison d'une augmentation du nombre de licenciés – échelonnement des appels de cotisations FG 30% au 1/12 puis 30% au 1/02 et le solde au 01/06.
- La ré-affiliation se maintien
- Les interventions d'AT se maintiennent

- Les corpo se maintiennent
- Les subventions en légère hausse grâce à un travail acharné de Sylvie

Les dépenses : 53 125,15 €

- Les HA de fournitures adm et sportives équivalent avec cette année en raison d'achat de 2 tours et un portable
- Petite augmentation des frais de déplacement
- La gestion des compétitions en légère augmentation, plus de participants aux différentes épreuves.
- Arbitrage, augmentation très importante en raison d'un accroissement des compétitions. La saison prochaine il y aura également une augmentation du tarif des prestations d'arbitrage pour les JA.
- Gestion du salarié, augmentation normale vis à vis de l'évolution des salaires en France.
- Les charges externes et le divers pas de remarques (non identifié)

Réaffectation du bénéfice

On propose de réaffecter ce petit bénéfice pour la saison 2025/2025 sur plusieurs commissions et notamment :

L'Achat de fournitures sportives, il n'y en a pas eu cette saison.

l Au Janine JAMET, pour développer et pérenniser cette compétition

l Une participation aux formations de JA

BUDGET PREVISIONNEL

- Un budget prévisionnel ; similaire aux comptes de cette saison, avec la prise en compte de l'augmentation des charges notamment des charges d'arbitrage.
- Pour compenser cette hausse des différentes charges et en l'absence de hausse des cotisations FFTT et Ligue, on propose une augmentation des licences de 2 €.
- On a tenu compte de la Prise en charge partielle des formations des JA.

Compte de résultat CITT36

Saison : 2024 / 2025 du 01 juillet 2024 au 30 juin 2025				PREVISIONNEL		
	2024/2025	Exercice N-1	évolution	Jun	Fin exercice	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations générales de fonctionnement	33 707,70	33 694,00	0,0%	3803,4	37 511,10	11%
Facture générale clubs	22 146,10	21 429,90	3,3%	3563,4		
Réaffiliation	687,00	700,00	-1,9%	0		
Interventions club Aurélien	10 034,10	10 552,10	-4,9%	40		
Corpo	840,50	1 012,00	-16,9%	200		
Produits de tiers financeurs / Subventions	16 750,00	13 740,00	21,9%	0	16 750,00	22%
Subventions de fonctionnement	9 900,00	9 800,00	1,0%			
Subventions à objectif	6 850,00	3 940,00	73,9%			
Autres produits	3,39	115,36	-97,1%	0	3,39	-97%
Total I Recettes	50 461,09	47 549,36	6,1%	3 803	54 264	14%
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achat de fournitures sportives	1 776,53	4 259,44	-58,3%	614,16	2 390,69	-44%
Matériels	509,20	2 122,52	-76,0%	614,16		
Récompenses : coupes, médailles etc...	1 267,33	2 136,92	-40,7%	0		
Achat de fournitures administratives	1 504,51	1 748,00	-13,9%	1900	3 404,51	95%
Versements cotisations Fédérations / Ligue du centre	104,00			0	104,00	
Frais de déplacement	4 446,75	4 207,37	5,7%	500	4 946,75	18%
Fêtes et cérémonies	189,11			300	489,11	
Gestion des compétitions	2 664,70	2 316,60	15,0%	200	2 864,70	24%
Corpo	480,30	740,05	-35,1%	200		
Challenge Jeanine JAMET				0		
Compétition jeune et détection	2 184,40	1 576,55	38,6%	0		
Arbitrage	3 035,05	1 563,40	94,1%	0	3 035,05	94%
Indemnités Juge arbitre	2 385,00			0		
Participation aux frais de déplacement JA	650,05			0		
Gestion salarié	27 962,21	27 663,21	1,1%	2600	30562,21	10%
Salaires	17 885,73	18 114,79	-1,3%			
Charges sociales	9 445,24	9 344,42	1,1%			
Autres charges de personnel	631,24	204,00	209,4%			
Charges externes	1 968,26					
Frais bancaire	63,00					
Assurance	465,26					
Loyer MDS	1 440,00					
Charges induites subventions à objectifs	2 459,87			900		
Déplacements	581,00			0		
Location matériels	957,37					
Sous traitance transport	921,50			900		
Divers charges	0,00	4 176,31	-100,0%			
Total II Charges	46 110,99	45 934,33	0,4%	7 014	53 125	16%
EXCEDENT OU DEFICIT	4 350,10	1 615,03	169,4%		1 139,34	-29%

Vérifié le 11 juin 2025 à Chateaufort
Certifié sincère et véritable
Yannick HIRSET
Jean BENO

Budget Prévisionnel 2025/2026 CITT36

Prévisionnel Saison : 2025 / 2026 du 01 juillet 2025 au 30 juin 2026		2026/2026
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations générales de fonctionnement		39 250,00
Facture générale clubs		26 500,00
Réaffiliation		750,00
Interventions club Aurélien		11 000,00
Corpo		1 000,00
Produits de tiers financeurs / subventions		13 500,00
Subventions de fonctionnement		8 500,00
Subventions à objectif		5 000,00
Autres produits		0,00
Total I Recettes		52 750,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de fournitures sportives		2 900,00
Matériels		1 400,00
Récompenses : coupes, médailles etc...		1 500,00
Achat de fournitures administratives		2 000,00
Versements cotisations Fédérations / Ligue du centre		200,00
Frais de déplacement		5 000,00
Fêtes et cérémonies		300,00
Gestion des compétitions		2 900,00
Corpo		750,00
Challenge Jeanine JAMET		150,00
Compétition jeune et détection		2 000,00
Arbitrage		4 700,00
Indemnités Juge arbitre		4 000,00
Participation aux frais de déplacement JA		700,00
Gestion salarié		30 500,00
Salaires		20 000,00
Charges sociales		9 500,00
Autres charges de personnel		1 000,00
Charges externes		2 050,00
Frais bancaire		70,00
Assurance		480,00
Loyer MDS		1 500,00
Charges induites subventions à objectifs		2 200,00
Déplacements		700,00
Location matériels		700,00
Sous traitance transport		800,00
Divers charges		0,00
Total II Dépenses		52 750,00
EXCEDENT OU DEFICIT		0,00

Yannick HIRBET

Jean BENOIT

18) Rapport des Vérificateurs aux comptes : Jean BENTO

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, tous les documents comptables ont été vérifiés le 11 juin 2025 par Yannick HIRBET et moi-même en présence de Daniel BLIGAND
Tous les justificatifs des recettes et des dépenses dûment répertoriés ont été présentés et contrôlés.
Daniel BIGLAND a répondu à nos demandes de précisions.

La comptabilité du COMITE DE L'INDRE DE TENNIS DE TABLE arrêtée à la date du 1^{er} juin 2025 est très bien tenue et saine.

Daniel BLIGAND s'acquitte avec sérieux et compétence de sa fonction de trésorier.

En conséquence, rien ne s'oppose à l'approbation des comptes ainsi présentés.

Vérification effectuée à Châteauroux le 11 juin 2025



Yannick HIRBET

19) Vote du Budget Financier :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

20) Vote pour l'affectation du résultat :

Le bénéfice de 1 139,34€ est affecté pour partie :

- Achat de fournitures sportives
- Au Challenge J. Jamet pour développer et pérenniser cette compétition
- La participation aux formations de JA 2

La décision est approuvée à l'unanimité

21) Vote pour le Budget Prévisionnel et l'augmentation de 2 €uros de toutes les licences :

- Votants et exprimés = 71 voix
- Contre (La Châtre) = 4 voix
- Abstention (C2t. Martizay) = 3 voix
- Pour = 64 voix

Le budget et l'augmentation des licences sont approuvés.

22) Election des Vérificateurs aux Comptes :

Mr Yannick HIRBET et Mr Jean BENTO se représentent et sont élus à l'unanimité pour la prochaine saison.

23) Rapport du Secrétaire Général : Dominique BECHARD

Bonjour à tous et à toutes,

Grâce à vous tous, nous avons réalisé une saison tout à fait remarquable., avec, en outre

1139 licenciés au 4/06/2025. Mais attention, nous devons rester vigilants et poursuivre notre effort afin de maintenir, si possible, cette progression la saison prochaine.

Une nouveauté concernant les dates du championnat par équipes :

- En phase 1, le championnat débute **le 12 septembre et se termine le 9 janvier**
- En 2^{ème} phase, il reprend le **6 février pour finir le 5 juin.**

Nous avons toujours des forfaits concernant le déroulement du championnat par équipes départemental. Vous pouvez, si vous avez la possibilité, de jouer à 3 joueurs. Vous éviterez l'amande malgré que la rencontre soit perdue 14 / 0. Mais les matchs joués sont acquis.

Nous avons remarqué que certains joueurs n'ont pas retenu les informations que le club leurs ont communiquées. Je demande aux responsables de clubs de suggérer à leurs licenciés l'adresse du site officiel du Comité et la mettre sur leur smartphone. Ils auront ainsi toutes les informations.

Les compétitions Jeunes ont toujours autant de succès avec une participation importante.

Pour la saison prochaine, au moment d'inscrire vos équipes, n'oubliez pas de mentionner vos souhaits (occupation de la salle, etc...), que nous essayerons de satisfaire, dans la mesure du possible.

Pour vos capitaines d'équipes, vérifiez sur « SPID » que ses coordonnées sont exactes. Cela évitera des erreurs.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez vous connecter sur le seul site web officiel du Comité qui est <https://www.comiteindretennisdetable.com/>

Je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances.

24) Rapport de la Présidente :

Cette année, nous avons eu 1139 licences soit 209 de plus que l'année précédente et nous avons battu le record de l'année avant le COVID. Je remercie les clubs d'avoir accueilli tous ces nouveaux licenciés. Pour la saison prochaine nous allons avoir un 26ème club à Nihérne.

Comme vous pouvez le constater, les finances sont saines. La saison prochaine, il sera demandé aux clubs 2 acomptes (le 1er en novembre et le second en mars. Il y aura aussi une augmentation de toutes les licences de 2 euros.

Sur le plan sportif, concernant le club de la Berrichonne de Châteauroux, l'équipe féminine évoluera en National 2 et l'équipe 1ère masculine évoluera en National 3 la saison prochaine après avoir été jouée la 2ème phase en National 2. Nous avons 2 descentes de régional 3 qui reviennent jouer au niveau départemental ; ce qui ne va pas beaucoup changer notre championnat départemental. Je félicite l'équipe de PR du club d'Ambrault qui a accepté de jouer en régional 3 la saison prochaine.

Je vous précise que pour la saison prochaine, il y a une évolution du règlement médical qui vous a été expliqué lors du rapport de la commission sportive ainsi que vous pourrez faire une équipe avec seulement des mutés puisqu'il n'y a plus de nombre limité. Concernant la part ligue de la réaffiliation pour la prochaine saison sera d'un seul tarif soit 50 euros pour tous les clubs ; il n'y a plus de « tranche ».

Comme vous avez pu le constater, cette année nous avons créé un groupe détection jeunes (poussins et benjamins) qui s'est retrouvé 7 fois dans l'année et qui sera renouvelé la saison prochaine.

Concernant le championnat, la saison prochaine, la 1ère phase commencera le week-end du 12 au 14 septembre 2025 jusqu'au week-end.

Du 9 au 11 janvier 2026 ; concernant la 2^{ème} phase, elle commencera le week-end du 6 au 8 février 2026 pour finir le week-end du 5 au 7 juin 2026.

Et pour finir sur une note un peu moins fun, je vous parlerai du comportement de certains joueurs ou accompagnants, qui deviennent difficiles à gérer. Merci aux clubs de faire le nécessaire pour que nous n'ayons pas à devoir prendre des sanctions.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et les dirigeants des clubs de nous avoir aidé dans toutes nos actions et animations.

25) Présentation et élection de nouveaux Candidats :

Aucun candidat

26) Vœux et questions diverses :

VŒUX DU COMITE

Afin de respecter le droit à la déconnexion d'Aurélien, à partir de la saison prochaine, toutes les inscriptions et messages qui seront fait sur le portable personnel d'Aurélien ne seront plus pris en compte pour les compétitions.

Vous avez « SPID » et la boîte mail du Comité pour le faire.

27) Allocution des Personnalités :

Les représentants de la mairie de Pruniers ont apprécié le nombre de participants et la bonne tenue de cette Assemblée.

28) Remise des récompenses :

Challenge Robert MAREST : Vainqueur le club US ARGENTON, une réplique a été remis au club de l'US ARGENTON vainqueur de la saison 2024/2025.

Challenge de Progression : Vainqueur : US ARGENTON

Challenge François REIGNOUX : Vainqueur le club de l'US ARGENTON

29) Remise des Mérites Départementaux

• Médaille d'Or

- BARATEAU THIERRY (US. SAINT-MAUR)
- BILLARD JORDAN (C2T. MARTIZAY)
- COUTURIER BERNARD (ASPO)
- DEFRENEIX SAMUEL (US. AIGURANDE. TT)
- LHORTOLARY FABIEN (BERRICHONNE CHATEAUROUX)
- PAILLEREAU CECIL (A.S.P.O.)
- ROVELON THIERRY (ASTT. PRUNIER)

- SENICOURT DIDIER (US. ARGENTON)
- THOMAS LAURENT (CP. LEVROUX)

- **Médaille d'Argent**

- BACHIMONT MARC (CTT. DEOLS)
- BOSSOUTROT CAROLE (US. LE POINCONNET)
- COUTURIER BERNARD (ASPO)
- DECHAUX CEDRIC (US. SAINT-MAUR)
- GIRARD NOEMIE (US. SAINT-MAUR)
- MARONNEAU ALEXANDRE (C2T. MARTIZAY)
- MARTINEZ VINCENT (PPC. ISSOLDUNOIS)
- MESSAOUDI MELANIE (C2T. MARTIZAY)
- ROBIN JULIE (BERRICHONNE CHATEAUROUX)
- ZEKIRI KARIM (US. LE POINCONNET)

- **Médaille de Bronze**

- DUTHIN ALAIN (ASPO)
- GONZALEZ GUILLAUME (PPC. ISSOLDUNOIS)
- LONGEQUEUE STEPHANE (US. AIGURANDE. TT)
- MENU JEAN PHILIPPE (C2T. MARTIZAY)
- BLANCHET FABRICE (US. SAINT-MAUR)
- VINCENDEAU ALAIN (ATT. CHABRIS)
- COUSIN KEVIN (CTT. DEOLS)
- PAILLEREAU CHRISTINE (ASPO)
- PERES ALEXANDRE (US.TT. LA CHATRE)
- CHEVALIER NATHALIE (US. ARGENTON)
- GUYOTON ALEX (US. ARGENTON)
- MACKER FRANCOIS (US. LE POINCONNET)
- LIEGEOIS BENJAMIN (BERRICHONNE CHATEAUROUX)
- JAMBIER MARIELLE (TT. BRENNE. LE BLANC)

30) Clôture de l'Assemblée Générale à 22 h 00.